

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2023

L'an 2023, le 6 février, le conseil municipal de Bouzeron s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Claude GAY, Yves MARTIN, Nathalie LEBAILLY, Adeline HENRIQUES, Jean Yves RHODDE, Alexandre VION, Elisabeth DUVERNOIS

Pouvoir : Patricia MACHADO DE SOUSA donne pouvoir à Claude GAY

Absente : Véronique MICHELOT

Secrétaire de séance : Yves MARTIN

A l'ouverture de la séance, le Maire annonce la démission de 2 conseillers, Mr Ludovic BRIDAY et Mr Pascal BLONDAIN.

1/ CONVENTION SPA CHAGNY : suite aux explications du Maire et après en avoir délibéré, le conseil autorise le Maire à signer la convention avec la SPA de Chagny, 1.05 € par habitant. Unanimité.

2/ SUBVENTIONS : suite aux explications du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité de demander les subventions suivantes :

FAPC VOIRIE GRAND CHALON : 4000 € sur des travaux de voirie sur Sadi Carnot

FAPC GRAND CHALON RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES 4439 €

APPEL A PROJET DEPARTEMENT SUR PLATE FORME CITERNE INCENDIE 4670 €

DETR RENOVATION ENERGETIQUE SALLE DES FETES 4780 €

3/ CONVENTION RLPI GRAND CHALON : Suite aux explications du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer la convention cadre avec le Grand Chalons relative à l'instruction des autorisations et des déclarations préalables en matière de publicité, enseigne et pré-enseigne. Unanimité.

4/ PPGDID Grand Chalons : suite aux explications du Maire sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs, le conseil émet un avis favorable sur ce plan et autorise le Maire à signer la convention intercommunale d'attribution. Unanimité.

5/ QUESTIONS DIVERSES :

- Le maire fait remarquer l'usure du véhicule communal et a des doutes quant au passage du prochain contrôle technique. Des recherches pourraient commencer au vu du budget 2023.
- Le Maire communique les relevés de consommation EDF Eclairage Public.
- Le Maire donne lecture d'un courrier du propriétaire du restaurant le Bouzeron demandant la réfection du marquage au sol « livraison ». Le Maire rappelle la réglementation à ce sujet. Réponse lui sera adressée.
- Le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Briday demandant les travaux prévus quant à la réfection d'un mur éboulé longeant sa propriété et la canalisation des eaux pluviales qui se déversent par conséquent sur son terrain. Ces problèmes ont été pris en compte par le conseil et des devis seront demandés au vu des diverses propositions étudiées.
- Des poteaux pour la fibre ont été installés route des Grottes d'Agneux.
- Le Grand Chalons prévoit la réfection de la station d'épuration de Bouzeron.
- Discussion a/s résidences principales et secondaires.
- JY Rhodde fait remarquer l'abondance de mousse sur le toit en pierre de l'église. L'employé ira évaluer les travaux à faire.
- Le Maire annonce que les ampoules de l'église (à 5m50) ont été changées.
- Le Maire demandera au Sirtom si il faut renommer un délégué suite à la démission de Mr Blondain.
- La discussion sur le site internet communal est relancée.

Séance levée à 20h45